

# Commune de GINASSERVIS

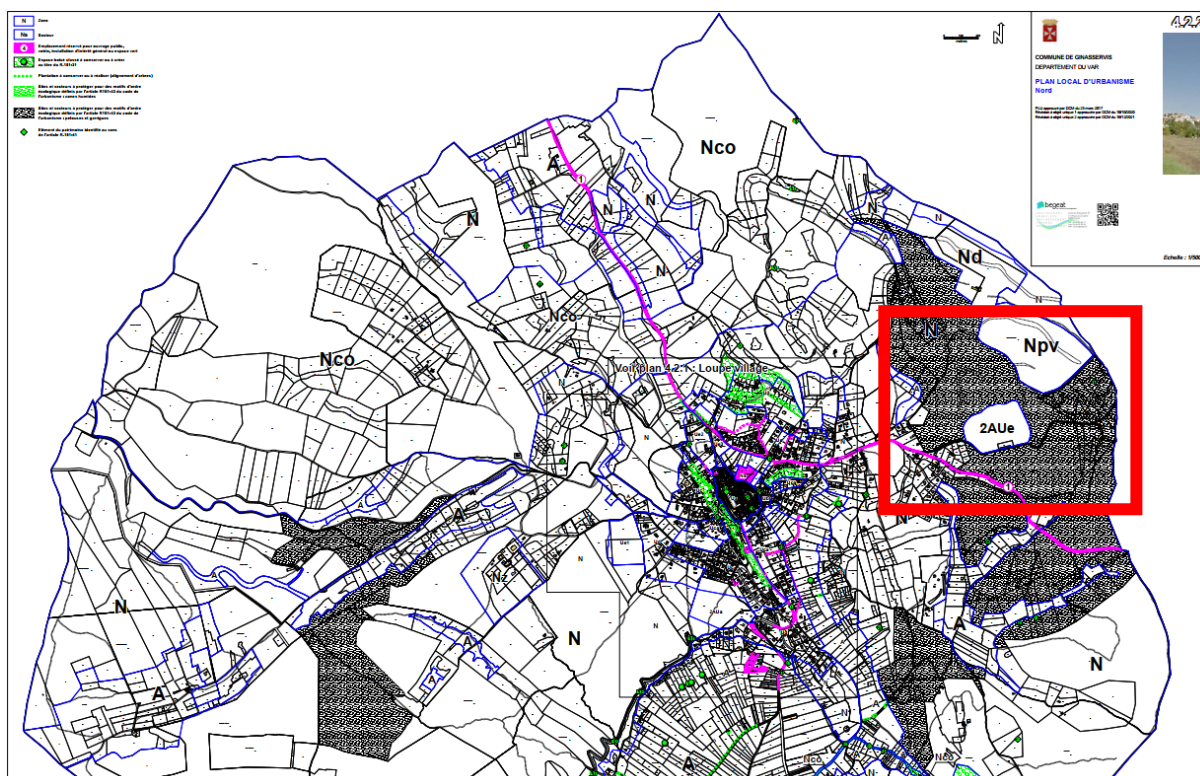
## 4.2. Zonage (extrait)



## *Plan local d'Urbanisme* **Modification de droit commun n°1**

Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal du 23 mars 2017  
Révision à Objet Unique n°1 approuvée par délibération du Conseil Municipal du 15 octobre 2020  
Révision à Objet Unique n°2 approuvée par délibération du Conseil Municipal du 16 décembre 2021  
Modification de droit commun n°1 prescrite par délibération du Conseil Municipal du 4 avril 2024

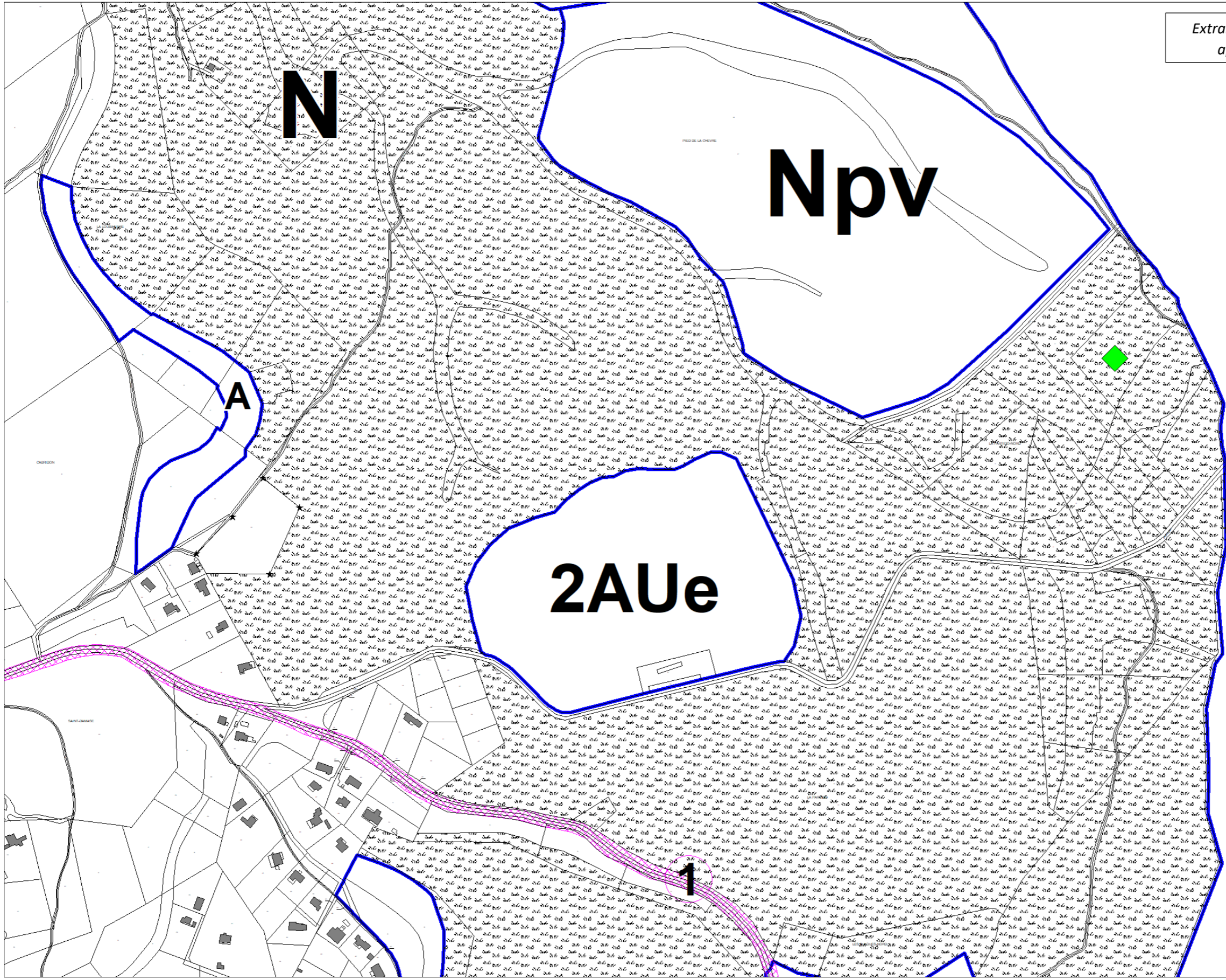
**Localisation des extraits de zonage** □



**Légende des extraits de zonage**

- N Zone
- Ns Secteur
- 4 Emplacement réservé pour ouvrage public, voirie, installation d'intérêt général ou espace vert
- Espace boisé classé à conserver ou à créer au titre du R.151-31
- ● ● ● Plantation à conserver ou à réaliser (alignement d'arbres)
- ● ● ● Sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique définis par l'article R151-43 du code de l'urbanisme : zones humides
- ● ● ● Sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique définis par l'article R151-43 du code de l'urbanisme : pelouses et garrigues
- ◆ Élément du patrimoine identifié au sens de l'article R.151-41

Extrait du zonage du PLU  
approuvé : avant



Echelle: 1/4000



Extrait du zonage du PLU  
modifié : après

